



PLAN DE ZONAGE SECTEUR URBAIN

- A Agricole
- I Industrielle
- M Mixte
- P Publique
- RA Résidentielle faible densité
- RB Résidentielle moyenne densité
- VIL Villégiature

- Limite municipale
- Limite de zone
- Réseau routier
- Chemin de fer
- Ligne de transport électrique
- Hydrographie
- Périmètre d'urbanisation

Plan PZ-2
 Adopté le :
 Modifié le : 21 juin 2016 (Règlement #383-16)
 18 avril 2017 (Règlement #393-17)
 19 septembre 2017 (Règlement #395-17)

Préparé par : Marie-Josée Larose, aménagiste principal
 Approuvé par : Erick Olivier, directeur du service d'aménagement du territoire et du développement
 Mise à jour: Claudia Larrota

 Maire

 Secrétaire-trésorier

